

Marais communal du Poiré-sur-Velluire

Un site unique à préserver



MARAI COMMUNAL
DU POIRÉ-SUR-VELLUIRE



Réserve
naturelle régionale
PAYS DE LA LOIRE

241 hectares de nature et de biodiversité

Le Marais communal du Poiré-sur-Velluire est le témoin d'une nature préservée.

Le site est constitué d'une mosaïque de milieux et d'habitats : des marais subsaumâtres (présence de sel résiduel), des milieux aquatiques d'eau douce ainsi que des fourrés et boisements. L'équilibre du Marais du Poiré-sur-Velluire a été préservé au fil de l'Histoire par les pratiques des hommes (pacage saisonnier d'animaux domestiques, maintien raisonné des niveaux d'eau libre). Il a permis à une faune et une flore diversifiées de se développer sur cette vaste prairie naturelle.

En l'état actuel des connaissances, le site accueille :

- 98 espèces de plantes avec 30 espèces remarquables, dont 5 sont protégées. 2 espèces au niveau national : l'Etoile d'eau et la Renoncule à feuilles d'ophioglosse et 3 au niveau régional : le Trèfle de Michélie, le Céraiste douteux et l'Inule britannique.

- 163 espèces d'oiseaux. Beaucoup d'entre elles sont remarquables et protégées (87 espèces au niveau national) et 50 espèces sont déterminantes en Pays de la Loire. En effet, le Marais communal du Poiré-sur-Velluire appartient à l'ensemble Baie de l'Aiguillon / Marais poitevin qui est composé de milieux d'importance nationale et internationale pour les espèces migratrices et hivernantes. Il se situe sur la voie de migration occidentale des oiseaux qui vont du Groenland, de la Scandinavie et Sibérie, jusqu'en Afrique. Il accueille ainsi de nombreuses espèces de canards, d'oies et de limicoles.

- parmi les autres animaux présents sur le site on y recense :

- des amphibiens : dont le Pelodyte ponctué, le Triton palmé et la Grenouille verte,
- des mammifères : la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie, et des chauves-souris,
- des poissons et des insectes : Criquet tricolore, libellules, papillons.

Marais communal du Poiré-sur-Velluire : un remarquable équilibre entre la nature et les hommes



Etoile d'eau

© Jean Le Bail / CBNB

Qu'est-ce qu'un marais subsaumâtre ?

Le marais du Poiré-sur-Velluire fait partie des marais « subsaumâtres », plus particulièrement qualifiés de « prés salés thermo-atlantiques », exceptionnels au niveau européen. Ces prairies présentent un taux de sel résiduel qui induit la présence d'une flore très spécifique, d'intérêt communautaire. Elles sont également caractérisées par un microrelief, lié aux anciens chenaux de retrait de la mer, qui induit des niveaux d'eau variables, propices au développement de plantes diverses. Cette double spécificité confère à ces prairies une rare richesse biologique.

La Réserve naturelle régionale du Marais communal du Poiré-sur-Velluire, située à 15 km au sud-ouest de Fontenay-le-Comte, s'étend sur 241 hectares au cœur du Marais poitevin en Vendée (85), deuxième zone humide de France. Elle est intégrée dans le périmètre de la Znieff (Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique) Communal du Poiré-sur-Velluire et abords. Ce marais « subsaumâtre » à la faune et flore très spécifiques, constitue un lieu de quiétude et une zone d'hivernage, de halte migratoire et de reproduction pour l'avifaune, essentielle pour l'équilibre global de l'environnement dans le Sud-Vendée, en interdépendance avec la Baie de l'Aiguillon.

Un patrimoine culturel, paysager et historique

Le marais est créé au XII^e siècle au moment de son aménagement et de la conquête des terres sur la mer. Il devient propriété de la commune lors de la confiscation des biens du clergé à la Révolution. Le Communal a un rôle important dans la préservation du patrimoine paysager : il fait partie des plus grands marais communaux en pâturage collectif du Marais poitevin. Ce marais représente aujourd'hui à lui seul près de 15 % des derniers marais communaux en pâturage collectif existant dans le Marais poitevin. Le marais a ainsi, depuis toujours, une vocation pastorale collective : d'avril à décembre, les éleveurs y mettent en pacage commun leurs animaux (vaches, chevaux et historiquement des oies). Ce mode de gestion est parfaitement adapté à la préservation des intérêts environnementaux exceptionnels de ce marais.



© PNRMP

Renoncule à feuilles d'ophioglosse

© PNRMP

Bovins sur le Marais communal

© LPO

Barge à queue noire

© Emilie Vallez / CBNB

Fruits de l'Etoile d'eau



Pâturage sur le Marais communal

© PNRMP

Un enjeu de préservation largement partagé

Le Marais du Poiré-sur-Velluire est un patrimoine collectif pour lequel de nombreux acteurs locaux s'engagent depuis longtemps. Le site a ainsi été protégé sous divers statuts : depuis 1979 comme réserve de chasse, à partir de 1981 en tant que Réserve naturelle volontaire. Le classement en Réserve naturelle régionale, souhaité par la municipalité, propriétaire du site, vient prolonger et pérenniser cette action collective de préservation. La commune a été désignée gestionnaire du site par le Conseil régional des Pays de la Loire.

La commune, accompagnée notamment par le Parc naturel Régional du Marais poitevin, a mené une démarche volontariste de concertation qui a permis d'élaborer un plan de gestion. Ce document a fait consensus entre les habitants, associations environnementalistes et tous les acteurs locaux, ainsi que la douzaine d'éleveurs qui continuent d'organiser un pâturage collectif extensif où vaches et chevaux paissent librement. Cette activité est indispensable afin de maintenir une diversité végétale et de répondre aux besoins de nombreuses espèces animales.

Un moment exceptionnel autour des éleveurs du site : l'ouverture annuelle du communal en avril

L'exploitation collective du Marais du Poiré-sur-Velluire s'inscrit profondément dans l'histoire locale. Ainsi, l'ouverture de la saison de pâturage est, chaque année, l'occasion d'une manifestation populaire très prisée. Cette fête de « l'ouverture du Communal » (ouverture des barrières du communal permettant l'arrivée des animaux domestiques), se déroule sur deux journées à la mi-avril.

Le Conseil régional des Pays de la Loire a décidé du classement Marais communal du Poiré-sur-Velluire en Réserve naturelle régionale le 17 décembre 2012. La Région assure un accompagnement technique et financier à hauteur de 40 % du coût des actions menées dans le cadre du plan de gestion.

Des actions concrètes pour l'avenir du Marais communal

Le plan de gestion, prévu dans le cadre du label Réserve naturelle régionale, repose sur la participation active des acteurs de terrain. Voici quelques actions qui vont être menées au fil du temps :

- gérer le marais pour favoriser en priorité la conservation des habitats et des espèces notamment d'intérêt patrimonial.

Il s'agit de maintenir des activités pastorales, une bonne gestion hydraulique et de préserver la quiétude nécessaire à l'accueil des oiseaux en hivernage, migration et nidification. Ces opérations permettent de conserver les stations d'espèces végétales remarquables et la présence des autres taxons remarquables (mammifères, amphibiens, reptiles...).

- améliorer les connaissances et faire des suivis.

De nouveaux inventaires permettront de développer la connaissance du patrimoine floristique et faunistique du site. Une partie des suivis, et notamment le comptage des oiseaux et le suivi des nidifications, est réalisée en partenariat avec les sites naturels voisins.

- sensibiliser le grand public.

Il s'agit de faire connaître le site pour mieux appréhender ses enjeux à travers notamment la fête annuelle de l'ouverture du communal. Un sentier pédestre et VTT créé en 2017 permet désormais de faire le tour du marais communal ; par ailleurs, la rénovation de l'observatoire ornithologique est prochainement prévue.



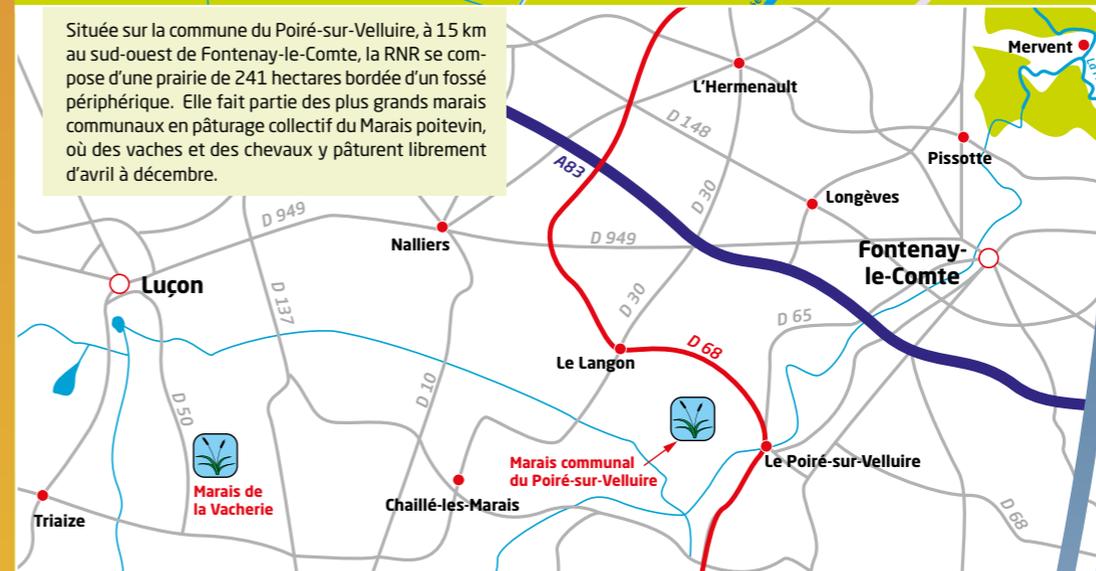
Entrée de bovins lors de l'ouverture festive du Marais communal



Coordonnées GPS du site :
Longitude 0° 55' 04.3" O
Latitude 46° 24' 57.3" N

Limite de la RNR	
Stationnement	
Point information et observatoire	
Ruisseaux	

Située sur la commune du Poiré-sur-Velluire, à 15 km au sud-ouest de Fontenay-le-Comte, la RNR se compose d'une prairie de 241 hectares bordée d'un fossé périphérique. Elle fait partie des plus grands marais communaux en pâturage collectif du Marais poitevin, où des vaches et des chevaux y pâturent librement d'avril à décembre.



Attention, le site n'est pas en accès libre.

Pendant votre découverte du site, veuillez à respecter ces quelques recommandations. Par votre action, vous contribuez ainsi à la préservation des espèces et des milieux.

- Sont notamment interdits :
- la pénétration à l'intérieur des parcelles ;
 - la circulation des personnes en dehors des sentiers ;
 - la circulation des véhicules à moteur (sauf autorisation spéciale et activités prévues au plan de gestion) ;
 - l'introduction et la cueillette des végétaux ;
 - le dérangement des animaux et leur destruction ;
 - le camping ;
 - les dépôts d'ordures et de détrit.

Enfin, les animaux de compagnie ne sont pas autorisés à l'intérieur de la réserve naturelle régionale.

Des visites de cette réserve sont organisées par la commune du Poiré-sur-Velluire lors de temps forts. Se renseigner à la mairie : 02 51 52 31 21.

L'observatoire ornithologique de la réserve naturelle régionale est libre d'accès et gratuit. Un sentier pédestre et VTT permet désormais de faire le tour du site et un nouvel observatoire sera prochainement mis à disposition.

« Avec le réseau des Réserves naturelles régionales, la Région œuvre à la découverte de la biodiversité ligérienne. »

Bruno Retailleau

Président de la Région des Pays de la Loire

Les milieux naturels des Pays de la Loire sont d'une grande variété et d'une étonnante richesse.

La Région des Pays de la Loire attribue le label RNR (Réserve naturelle régionale) à des sites remarquables au regard des richesses naturelles qu'ils abritent. Ces lieux vivants, au sein desquels s'exercent de multiples activités, servent à de nombreux usages et participent à la valorisation du savoir-faire régional en matière de développement durable. La Région accompagne techniquement et financièrement ces projets portés par des acteurs locaux dynamiques. L'intérêt du site et les mesures de gestion prévues figurent dans un document unique, appelé plan de gestion. Les Réserves naturelles régionales sont aussi un lieu de découverte pour tous les Ligériens et donc d'attractivité pour ces territoires ruraux et périurbains.

Réseau des Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire au 1^{er} janvier 2017



Toutes les infos sur les Réserves naturelles régionales en Pays de la Loire sur :

www.paysdelaloire.fr



Conseil régional des Pays de la Loire - Hôtel de Région - 1, rue de la Loire - 44966 NANTES cedex 9 - Tel : 02 28 20 54 92 - Fax : 02 28 20 50 05
Directeur de la publication : Bruno RETAILLEAU - Co-directeur de la publication : François PINTE - Coordination : Direction de la communication
Crédits photos de une de couverture (de gauche à droite) : LPO / PNRMP - Philippe Garguil / Guillaume Thomassin - CBNB
Conception graphique : Latitude - Mise en page : Anima Studio (Nantes), mars 2017 - Impression : Edicolor (35) sur du papier 100% recyclé